



- Association créée en 1949 -

**Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**

43 Boulevard Magenta 75010 Paris

Tél : 01 53 38 99 94 Fax : 01 40 40 90 98 @ : juridique@mrp.fr

### Le service juridique du MRAP en 2018

Le service juridique du MRAP est compétent concernant tous les propos et agissements commis en raison de l'appartenance ou de la non appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une origine, une ethnie, une nation, une prétendue « race » ou une religion déterminée (injure, violence, discrimination etc.).

Le service juridique du MRAP est composé d'un(e) salarié(e), qui peut être assistée d'un(e) bénévole ou d'un(e) stagiaire.

Le service juridique du MRAP a une avocate référente, Maître Kaltoum GACHI ([kgachi.avocat@hotmail.fr](mailto:kgachi.avocat@hotmail.fr)).

L'actuel co-président du MRAP, Maître Pierre MAIRAT, est aussi impliqué dans ses actions ([pierre.mairat@mairat-associes.fr](mailto:pierre.mairat@mairat-associes.fr)).

Il y a depuis peu une « Commission Juridique » composée d'une dizaine d'avocats réguliers du MRAP National, le plus souvent du Barreau de Paris.

#### Les principales actions du service juridique du MRAP :

- Suivre les actions juridiques du MRAP National en cours et tenir informés les principaux acteurs ;
- Effectuer de nouvelles actions juridiques avec l'accord de l'avocate référente ;
- Recevoir en entretiens (téléphonique ou physique) des victimes afin de les soutenir dans leurs démarches ;
- Accompagner les comités locaux du MRAP en matière de racisme et de discrimination ;
- Suivre la modération des contenus haineux sur les réseaux sociaux et agir concernant les plus graves ;
- Développer le réseau juridique du MRAP (invitation des avocats, newsletter trimestrielle etc.).

#### Le service juridique du MRAP est le plus souvent sollicité pour des cas de :

- provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale ou religieuse (infraction plus connue sous le nom d'« incitation à la haine ») ;
- Injure à caractère raciste (publique ou non) ;
- Discrimination à caractère raciste.

Cependant, concernant les discriminations et comme il n'y pas encore d'avocat référent dans ce domaine ni de protocole clair en matière de « testing » qui pourrait rapidement être mis en œuvre en région Parisienne, le service juridique opère un soutien des victimes mais ouvre rarement un dossier.

**Le soutien à une victime peut quant à lui consister à indiquer le texte juridique applicable ou à mener une action au nom du MRAP** (courrier à l'employeur, constitution de partie civile, signalement au bailleur, plainte, intervention volontaire etc.).



- Association créée en 1949 -

**Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**

43 Boulevard Magenta 75010 Paris

Tél : 01 53 38 99 94 Fax : 01 40 40 90 98 @ : juridique@mrap.fr

### Les affaires principales en 2018 :

- Le vendredi 10 novembre 2017 sur la chaîne télévisée LCI, le Maire de la commune de Clichy-la-Garenne (92110), Monsieur Rémi Muzeau a tenu les propos suivants : « Il y a eu des prêches qui étaient donc en arabe, des prêches qui étaient avec des appels au meurtre ». **Plainte simple pour diffamation publique raciste et provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence déposée devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre en janvier 2018 (aux côtés de l'Union des Associations Musulmanes de Clichy-La-Garenne). En attente du délibéré.**

- Le 14 janvier 2018, le site internet « democratiemparticipative.biz » a publié un article intitulé « Bonne nouvelle à Menton : Un nègre musulman clandestin retrouvé carbonisé sur le toit d'un train ». D'une manière générale, ce site internet publie des articles profondément xénophobes tels que « « Opération Témoins » : Filmez et partagez la réalité du pouvoir mèteque », « Briser le pouvoir magique de l'ennemi : être raciste ou mourir, il faut choisir », « La révolution raciste européenne que nous voulons » etc. **Plainte simple pour provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence déposée devant le Tribunal Correctionnel de Paris en janvier 2018 avec une demande de fermeture du site pour trouble manifestement illicite. Plainte classée car nom de domaine anonyme mais démarches en cours pour rendre le site inaccessible depuis la France.**

- Depuis 2014, harcèlement moral à caractère raciste à l'encontre de plusieurs actuels et anciens salariés de l'entreprise Organet, prestataire de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en ce qui concerne le nettoyage. L'auteur est la chef d'équipe. Elle aurait eu la complicité du "Service Logistique et Sécurité" de l'Ecole. **Plainte simple pour harcèlement moral avec circonstance aggravante de racisme déposée devant le Tribunal Correctionnel de Paris en mars 2018. Enquête en cours.**

- Dans la nuit du vendredi 09 au samedi 10 mars à Lille, Monsieur Davy Rodriguez, ancien numéro 2 du Front National de la jeunesse, a notamment tenu les propos suivants « espèce de nègre de merde » à l'encontre d'un videur de Lille (59000). **Avec l'accord de la victime, plainte simple pour injure publique raciste et violences légères avec circonstance aggravante de racisme déposée devant le Tribunal Correctionnel de Lille en mars 2018. En attente de l'audience.**

- Le dimanche 08 avril 2018 à Wissous (91320), Monsieur Richard Trinquier a eu un comportement violent envers des gens du voyage alors qu'il était manifestement ivre, armé d'un sabre katana et équipé d'un gilet pare-balles. Il n'en est pas à son premier comportement douteux, y compris à caractère raciste. **Plainte simple pour violences légères avec circonstance aggravante de racisme déposée devant le Tribunal Correctionnel d'Evry en avril 2018. Rejetée par le Procureur car une autre circonstance aggravante a déjà été retenue (avec usage ou menace d'une arme).**

- Le 13 avril 2018, une femme s'est vue refusée la délivrance de son colis sauf à retirer son jilbeb dans un tabac-presse d'Albi (81000). La buraliste a expliqué qu'elle ne la reconnaissait pas d'après sa pièce d'identité et a invoqué des raisons de sécurité. Ce n'était pas la première fois. **Constitution de partie civile devant le Tribunal Correctionnel d'Albi. Auteur condamné pour refus discriminatoire de la fourniture d'un bien ou d'un service (à raison de la religion). Appel en cours.**

- Lors d'un discours prononcé le 21 avril 2018 à Saint-Laurent-du-Maroni (en Guyane), le commandant d'un escadron de gendarmerie mobile de Maisons-Alfort (94700), a publiquement fait part de son expérience avec « cette population...spéciale » avant de comparer les guyanais à plusieurs espèces animales dans une allégorie douteuse. **Signalement pour injure publique raciste devant le Tribunal Correctionnel de Créteil en mai 2018. En attente des suites.**



- Association créée en 1949 -

**Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**

43 Boulevard Magenta 75010 Paris

Tél : 01 53 38 99 94 Fax : 01 40 40 90 98 @ : juridique@mrp.fr

- Mr Maxime Auburtin-Brix a publié plusieurs messages racistes (au sujet de Mme Simone Veil, en employant les termes « gang nègre » etc.) en août 2016 sur son compte Twitter et via le site internet « lorrainernationaliste » dont il est l'administrateur. **Constitution de partie civile devant le Tribunal Correctionnel de Paris, où il est notamment poursuivi pour injure publique raciste et apologie de crimes contre l'humanité. En attente du délibéré.**

- Une dame a postulé plusieurs fois dans un centre hospitalier et ses candidatures ont toutes été rejetées sans motivation. Elle a saisi deux fois le Défenseur des droits qui a rendu un premier avis négatif puis un second avis positif concernant une **possible discrimination à l'embauche en raison de l'origine. Intervention volontaire du MRAP devant le Tribunal Administratif de Lyon. En attente de l'audience.**

- Le 17 septembre 2018, le rappeur Nick Conrad a publié sur les réseaux sociaux un clip vidéo intitulé « PLB » (pour « Pendez Les Blancs »). On y voit un homme de couleur blanche enlevé, séquestré, torturé puis assassiné par deux hommes de couleur noire. Les paroles de ce clip sont notamment « Pendez les tous, pendez les blancs... Je rentre dans des crèches, je tue des bébés blancs, attrapez-les vite et pendez leurs parents, écartelez-les pour passer le temps, divertir les enfants noirs de tout âge petits et grands. Fouettez-les fort faites-le franchement, que ça pue la mort que ça pisse le sang ». **Plainte simple pour provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence et provocation publique à commettre un crime ou un délit devant le Procureur de Paris en septembre 2018. En attente de l'audience.**

- Le 17 juillet 2018, une femme a publié sur son compte Facebook (fermé au public) un message incitant notamment à la haine envers les personnes d'origine africaine de façon particulièrement abjecte dans les termes suivants « *destructeurs, pillards, barbares, sans âmes ni conscience, débiles. (...) Ces casseurs qu'ont-ils d'humains ? QUE NOUS SERIONS BIEN SANS EUX !!!* ». **Plainte simple pour injure non publique raciste et provocation non publique à la discrimination, à la haine ou à la violence devant le Procureur de Besançon en octobre 2018. En attente des suites.**